



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



25119012

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

11 SEP. 2025

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 462.507.678

Dénomination

(en entier) : **Belgian Association for Tennis Development Primerose**

(en abrégé) : **BATD Primerose**

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**

Siège : **Drève 4, 1370 Zétrud-Lumay**

Objet de l'acte : **Nomination président - Nomination membre du comité de gestion
Modification statuts**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 27 mai 2025 et de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2025 de l'ASBL BATD Primerose, siège social Drève 4 à 1370 Zétrud-Lumay.

"Le Conseil d'administration décide à l'unanimité : d'appeler aux fonctions de membre du comité de gestion, à compter de ce jour, Monsieur DENIS Alain, ici présent et qui accepte; d'appeler aux fonctions de président, à compter de ce jour la SC BATD Events, représentée par Madame BIVER Karine, ici présente et qui accepte.

Une fois l'ordre du jour épuisé, le Conseil s'est clôturé

L'assemblée décide à l'unanimité de remplacer l'article 18.4 des statuts mis en conformité le 17 juin 2024 par « Si l'assemblée générale est appelée à approuver les comptes annuels et/ou budget, ceux-ci sont consultables au siège de l'ASBL sur demande adressée au Conseil d'administration. »

Une fois l'ordre du jour épuisé, l'assemblée s'est clôturée."

Signé : SC BATD Events (Karine Biver), administrateur

Déposé procès-verbal

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature